



# HUBLLOT

Ville de Carleton-sur-Mer



Volume 36, numéro 10, octobre 2016

**250** CARLETON  
SUR-MER



## SAVIEZ-VOUS QUE...

Saviez-vous que, dès 1861, une tannerie a pignon sur rue à Carleton, à la sortie du ruisseau Bastien, au cœur du village? Elle était opérée par un tanneur du nom de Pierre Pelletier. À la même époque, lorsqu'il séjourne à Carleton, le chroniqueur Thomas Pye note la présence de cette tannerie et se permet d'angliciser le nom du tanneur en Peter Peltier. Une dizaine d'années plus tard, dans le recensement de 1871, Joseph Cauchon, alors âgé de 27 ans, exerce également le métier de tanneur, selon le recenseur Pierre-Clovis Beauchesne. Cauchon opère cette tannerie pendant de nombreuses années puisqu'il y est encore en 1891, secondé par son fils J.-Alphonse. Au tournant du siècle, la tannerie devient la propriété de John Cullen.

En 1937, l'histoire rapporte que le commerce, exploité sous la raison sociale de Tannerie Carleton Tannery, continue d'exister même s'il ne fonctionne pas à plein régime. Malgré sa capacité de traiter 800 peaux par mois, la tannerie n'en a fait que 1000 durant l'année 1936, des peaux qui proviennent

majoritairement des fermes des alentours. Le développement de l'industrie laitière et l'augmentation du cheptel dans la région auront un impact positif sur cette entreprise. En 1945, la tannerie de Carleton emploie une vingtaine de personnes. En effet, durant les années de guerre 1939-1945, la demande de cuir a été très forte à cause de la fabrication des bottines en cuir pour les soldats canadiens. En 1953, M. Roméo Cullen s'en porte acquéreur et le demeurera jusqu'à la fermeture de l'entreprise en 1970, après plus d'un siècle de tannerie à Carleton-sur-Mer.

Paul Lemieux, historien  
Comité art, culture et patrimoine



La tannerie était située sur la route 6, à la jonction de la route du quai, au cœur du village.

Journal Le Hublot

lehublot@carletonsurmer.com

www.carletonsurmer.com

629, boulevard Perron

Carleton (Québec) G0C 1J0

carletonsurmer



## Prochaines séances du conseil municipal

Salle Lavoie–St-Laurent de l'hôtel de ville

Séance d'ajournement

Judi, 24 octobre à 20 h

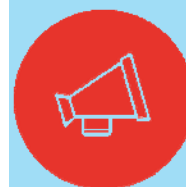
Séance ordinaire

Lundi, 7 novembre à 20 h

Bienvenue à toute la population!

Prochaine date de tombée

31 octobre, 16 h



## Dévoilement de la programmation

Nous sommes heureux de vous inviter au dévoilement du programme des célébrations du 250<sup>e</sup> anniversaire de Carleton-sur-Mer!

Venez découvrir, entre autres, les projets citoyens qui animeront les célébrations tout au long de l'année 2017. Les gagnants du concours de dessin des élèves du primaire seront aussi dévoilés. Vous pourrez d'ailleurs vous y procurer le calendrier produit avec ces dessins.

Avec Pierre-André Bujold à l'animation, le 5 à 7 sera à l'image des célébrations : festif, inclusif et rassembleur!

**Rendez-vous le 10 novembre, 17 h, à la salle Charles-Dugas.**

Bienvenue à toutes et à tous!

Pascal Alain

Directeur loisir, culture, tourisme



## Développement économique

### Le quai : État de la situation

#### L'état du quai

Transports Canada, propriétaire du quai, tient la Ville informée à propos de l'état de la palplanche (les murs) du quai. Les inspections annuelles de la palplanche ont démontré qu'elle est perforée à plusieurs endroits. Il y a quelques mois, un important trou a été découvert sur la face E, où accostent les navires de forts tonnages (voir figure). Le propriétaire a ajouté des barrières et des blocs de béton le printemps dernier. Cette perforation dans le mur d'acier entraîne l'évidement du remblai situé sous le tablier; ce qui menace l'effondrement du tablier à long terme. Le quai risque alors d'être fermé.

Afin de maintenir les activités de pêche commerciale et en attente de la probable réalisation du projet du quai, Transports Canada a informé la Ville qu'il colmaterait ce trou. C'est une bonne nouvelle. Le Ministère effectuera l'enrochement d'une partie de la face E. De grosses roches seront donc placées dans la mer, devant la perforation (indiquées en rouge sur la figure). Transports Canada a confié le mandat d'enrochement à l'Entreprise Gervais Dubé de Trois-Pistoles. Les travaux devraient se dérouler en octobre et novembre de cette année. Cet enrochement empêchera définitivement l'accostage de navires de grande dimension.

Par ailleurs, d'autres perforations dans la palplanche préoccupent les membres du comité du quai, notamment sur la

face B. Cette zone est aujourd'hui clôturée. Malgré cette restriction, la majorité des bateaux de pêche peuvent encore s'y amarrer. Transports Canada a toutefois avisé l'Administration portuaire (les pêcheurs commerciaux) et la Ville que la face B sera interdite d'amarrage à partir d'avril prochain. Cette décision complique l'accès aux zones d'amarrage des bateaux de pêche. Peu d'options s'offrent à eux lors de grands vents. N'oublions pas que le quai peut recevoir jusqu'à 18 bateaux de pêche en période de pointe. Pêches et Océans a été avisé de ce problème. Puisqu'il n'est pas le propriétaire du grand quai, cet autre ministère fédéral a une capacité d'intervention limitée. Cette situation insensée justifie d'autant plus la pertinence du projet du quai : Pêches et Océans doit devenir propriétaire de la partie pêche du port.

#### Le projet du quai

Le 23 septembre dernier, le maire Denis Henry, le conseiller municipal Steven Parent, le président de l'Administration portuaire Éric Bujold et moi-même avons eu ce que le comité du quai désirait depuis longtemps. Nous avons rencontré simultanément les directeurs généraux régionaux de Transports Canada et de Pêches et Océans, les grands patrons de chacun de ces ministères dans tout le Québec.

Nous avons abordé le problème de la fermeture de la face B. Avec l'insistance d'Éric Bujold, Pêches et Océans a demandé à Transports Canada de revoir sa décision. Transports Canada doit tenir compte du fait que les bateaux qui s'y amarrent sont des bateaux de pêche, et non des navires marchands à fort tonnage, comme c'est généralement le cas dans les ports de Transports





Canada. Le Ministère s'est engagé à analyser la situation sous cet aspect. Il est possible que l'interdiction d'amarrer des bateaux sur la face B soit donc retardée.

La rencontre a porté sur le projet de transfert et de réaménagement du quai. La Ville a présenté un résumé du projet : le transfert à la Ville, les réaménagements, l'évaluation actuelle des coûts, les partenaires financiers, le retransfert à Pêches et Océans et les échanciers. Les deux hauts fonctionnaires voient le projet d'un bon œil. Pour le patron de Transports Canada, ce projet « est emballant et respecte le programme de cession de Transports Canada ». De son côté, le directeur général régional de Pêches et Océans a montré un intérêt à ce que son ministère acquière la partie pêche, soit environ 85 % du nouveau quai, après les travaux de reconstruction. Les plans du quai et l'évaluation des coûts étant encore trop préliminaires, nous savions que ces deux directeurs s'abstiendraient de s'engager financièrement pour le moment.

Plusieurs démarches restent encore à faire. La Ville doit terminer son plan d'affaires; ce qui comprend des plans et estimations de coûts détaillés. Ce plan devra être accepté par les deux ministères. Il devra aussi être accepté par le gouvernement du Québec qui aura à produire les décrets de chacun des transferts de propriété. L'obtention de ces décrets et d'autres contraintes de calendriers des deux ministères fédéraux compliquent les démarches de réussite du projet.

Après la rencontre du 23 septembre dernier, les représentants de Carleton-sur-Mer étaient toutefois unanimes : nous avons franchi une étape de plus dans l'obtention d'un nouveau quai de pêche et récréotouristique. La Ville planifie de rencontrer les citoyens le mercredi 26 octobre pour faire le point sur la gestion et des projets liés aux infrastructures. Le projet du quai sera évidemment abordé.

Alain Bernier

Responsable du développement économique et touristique

### Cueillette spéciale : sacs de feuilles

Une cueillette de sacs de feuilles mortes, aux fins de compostage, sera effectuée sur tout le territoire de la Ville de Carleton-sur-Mer **le vendredi 4 novembre**.

Veuillez déposer vos sacs en bordure de la route la veille de la cueillette. Ces sacs doivent être exempts de branches ou de déchets.

Karl Leblanc

Directeur des travaux publics

### Règlement d'urbanisme

#### Abris d'auto et garages temporaires

Les **abris d'auto et garages temporaires** sont autorisés entre le 15 octobre et le 15 mai. Il en va de même pour les clôtures à neige et autres ouvrages servant à protéger les haies, les arbustes et les arbres.

Une distance minimale de 1,50 m doit être observée entre les garages temporaires, la bordure de rue, le trottoir ou le revêtement bitumineux de la rue, mais dans tous les cas, les abris d'auto devront être installés à l'intérieur des limites de lot du propriétaire. Les garages temporaires doivent être implantés dans l'aire de stationnement et en aucun cas sur des aires gazonnées faisant face au bâtiment principal.

#### Véhicules récréatifs et roulottes de camping

L'entreposage de **véhicules récréatifs, de roulottes de camping** ou autres véhicules similaires doit se faire dans la cour latérale ou arrière seulement. Ces équipements doivent être débranchés des services d'aqueduc et d'égouts.

En outre, lorsqu'un véhicule de camping est remis ou stationné, il est interdit de procéder à tout aménagement ou d'implanter toute construction accessoire au véhicule de camping, tel qu'auvent, galerie, patio, jupe de vide technique ou fondation.

Information : 418-364-7073, p. 225  
urbanisme@carletonsurmer.com

Samuel Landry

Responsable de l'urbanisme



### Compostage domestique

Des bacs de compostage La machine à terre sont disponible à l'hôtel de ville. La Ville de Carleton-sur-Mer subventionne l'achat du bac à 50 %; il en coûte donc 25 \$ plus les taxes pour en acheter un. Réservation : 418 364-7073, p. 221 ou à taxation@carletonsurmer.com



## AVIS PUBLICS

### **Demande en dérogation mineure**

Il y aura une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer le lundi 7 novembre 2016, 20 h, à la salle Lavoie-St-Laurent située au 629, boulevard Perron à Carleton.

Au cours de cette réunion, le conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent faire valoir leurs commentaires sur la demande de dérogation mineure suivante :

La localisation de cet immeuble se situe au 88, rue Tracadièche Est, sur le lot 4 929 351 du cadastre du Québec.

La demande consiste à accepter la marge latérale du bâtiment secondaire, soit un garage, qui est de 0,08 m, alors que la réglementation prévoit une marge latérale minimale de 1,5 m.

Au cours de cette séance du conseil, un point à l'ordre du jour sera spécifiquement réservé pour l'étude de cette demande de dérogation mineure.

### **Règlement d'emprunt 2016-281**

Le conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> août 2016, 20 h, le

règlement numéro 2016-281 décrétant une dépense au montant de 1 772 391 \$ et un emprunt au montant de 1 772 391 \$ concernant des travaux d'infrastructures dans le cadre du 250<sup>e</sup> anniversaire de Carleton-sur-Mer.

Ce règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter le 17 août 2016 et par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire le 27 septembre 2016.

Ce règlement entre en force et en vigueur conformément à la Loi sur les cités et villes.

Ce règlement est actuellement déposé au bureau du soussigné et toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture.

### **Assemblée de consultation**

Aux personnes concernées par le projet de règlement suivant :

**Règlement numéro 2016-283 modifiant le règlement 2014-261 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) pour la rue Jean-Paul-Guité concernant le nombre de chambres minimales**

Avis public est par le présent donné par le soussigné :

QUE le conseil municipal, lors de la séance ordinaire tenue le 3 octobre 2016,

a adopté le projet de règlement identifié ci-haut;

QUE la modification du règlement de zonage vise en particulier la zone 226-X du plan de zonage;

QUE la modification du règlement concerne le nombre de chambres minimales par unité de logement;

QUE le projet de règlement ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

QU'une illustration de cette zone et des zones contiguës peut être consultée au bureau du soussigné situé au 629, boulevard Perron à Carleton, du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h;

QU'une consultation publique sur ce règlement aura lieu à la salle Lavoie-St-Laurent, le lundi 7 novembre 2016, 20 h, lors de la séance ordinaire au cours de laquelle seront expliqués le règlement et les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer sur ce règlement seront entendus lors de cette consultation publique.

Avis par le présent donné à Carleton-sur-Mer, le 4 octobre 2016.

Par Danick Boulay  
Directeur général et greffier

(Parution et publication Le Hublot, le 7 octobre 2016)



## GAGNANTES DU CONCOURS MON SÉJOUR À CARLETON-SUR-MER



Les deux gagnantes ont été déterminées par un tirage au sort. Toute l'équipe des célébrations du 250<sup>e</sup> de Carleton-sur-Mer remercie les participants d'avoir partagé leurs souvenirs avec nous.

Mme Louise Lesieur de Saint-Boniface en Mauricie a remporté un séjour de deux nuitées au camping de Carleton-sur-Mer.



## Soutient à domicile

Entre-Tiens d'Avignon soutient à domicile des personnes qui vivent, pour diverses raisons ou circonstances, des incapacités temporaires ou permanentes. L'organisme offre des services d'aide domestique (entretien ménager, épicerie, préparation de repas, lessive) et de soutien aux proches (présence-surveillance dans le cadre des services d'aide domestique, répit-accompagnement Alzheimer, répit de nuit).

Depuis 1993, les services à domicile permettent aux résidents de la MRC d'Avignon d'être soutenus dans la réalisation des tâches quotidiennes. Plusieurs peuvent ainsi demeurer à domicile plus longtemps, et profiter d'une meilleure qualité de vie.

Le personnel offre une présence rassurante aux personnes visitées par une surveillance, une écoute et une aide personnelle. C'est une présence humaine et réconfortante auprès de gens qui ne reçoivent parfois qu'une rare visite.

### Emplois disponibles

Entre-Tiens d'Avignon recrute. Les exigences de l'emploi sont : une scolarité terminée ou non, une ou deux années d'expérience, l'habileté et le savoir-faire pour les tâches d'aide domestique, la capacité d'adaptation face aux situations imprévues, l'initiative et le sens des responsabilités, le respect du code d'éthique et une bonne capacité physique. Le personnel doit se déplacer chez les clients.

Des formations sont offertes ponctuellement au personnel. Dans un cadre de travail humain, les emplois sont tables, à temps partiel ou à temps plein et les horaires sont flexibles.

Information : 418-364-3699 p. 105

## 9 bourses d'études à gagner

Lors de la semaine de la coopération qui se tiendra du 16 au 22 octobre 2016, la Caisse Desjardins de Tracadieche attribuera, par tirage au sort :

- 3 bourses au niveau universitaire de 1500 \$
- 3 bourses au niveau collégial de 1000 \$
- 3 bourses au niveau professionnel de 1000 \$

Le formulaire d'inscription et les critères d'admissibilité sont accessibles dans les deux places d'affaires de la Caisse, soit Carleton et Nouvelle et sur le site Internet : [www.desjardins.com/caissedetracadieche](http://www.desjardins.com/caissedetracadieche).

Vous avez jusqu'au mercredi 19 octobre 2016, 12 h pour soumettre votre candidature.

## Promouvoir le plaisir de la lecture

Les propriétaires de la librairie Lulu-sur-Mer ont généreusement donné 165 livres à la Ville. En effet, Céline Camirand et Marc Villeneuve, ont distribué 85 livres pour enfants dans les croque-livres de Carleton-sur-Mer. Ils ont aussi donné 80 livres pour adolescents et adultes. Nous félicitons cette initiative des gens de la communauté qui promeut le plaisir de la lecture!

Catherine Beauvais, Anne -Julie Landry et Andréanne Cavanagh, employées de la librairie



Mme Claudine Porlier de Saint-Hyacinthe en Montérégie a remporté un séjour de deux nuitées au camping Les Flots Bleus.





## ÉVÈNEMENT

### Le Raid international Gaspésie : des athlètes comblés, une visibilité inégalée pour la région

De 8 au 11 septembre, Carleton-sur-Mer accueillait pour une troisième année, 164 athlètes participant au Raid international Gaspésie ainsi que 218 jeunes volontaires au Prologue jeunes Desjardins; 13 nationalités étaient présentes dans cette course d'aventure. Un duo venu de l'Estonie a remporté l'épreuve du 300 km et 4 Gaspésiens de l'équipe Paysage/Navigue.com ont remporté le 150 km.

Encore cette année, une équipe de production vidéo a suivi l'événement et les images ont été vues et partagées de nombreuses fois sur les réseaux sociaux. Une centaine d'articles ont été publiés par la quinzaine de journalistes ou athlètes reporters, et ce, jusqu'en Chine!

Grâce à la générosité des propriétaires terriens et aux efforts des bénévoles, nous pouvons tenir ce genre d'événement sur notre territoire. Surveillez la sortie prochaine de l'émission de 52 min.



Le Raid international Gaspésie promeut de saines habitudes de vie et donne une visibilité internationale à la Ville de Carleton-sur-Mer

[www.raidinternationalgaspesie.com](http://www.raidinternationalgaspesie.com)

[www.facebook.com/raidgaspesie](http://www.facebook.com/raidgaspesie)



Venez célébrer l'automne!

Informations et réservation :  
364-6822  
[www.festivallaviree.com](http://www.festivallaviree.com)

#### Vendredi, 7 octobre

- 17 h 30 Bourré d'joie, au foyer Hydro-Québec du Quai des arts
- 20 h Veillée de danse traditionnelle avec Bon Débarras et Yaëlle Azoulay, au Centre des congrès de la Gaspésie
- 23 h La Fanfare Monfarleau, au Naufrageur

#### Samedi, 8 octobre

- 14 h Les Bruit Court Dans La Ville, au studio Hydro-Québec du Quai des arts
- 20 h V. Poulsen's Kapel et Yves Lambert Trio, au studio Hydro-Québec du Quai des arts
- 23 h Bon Débarras, au Naufrageur

#### Dimanche, 9 octobre

- 14 h Rencontre folklorique, au studio Hydro-Québec du Quai des arts
- 19 h Sokalo Remix de [ZOGMA], au studio Hydro-Québec du Quai des arts



### Un événement éco-responsable

L'utilisation des produits régionaux est mise en valeur tout au long du festival, autant dans les kiosques du marché public que dans l'offre de nourriture à consommer sur place. On favorise les circuits courts! Des vélos sont également disponibles en libre-service pour les festivaliers. Un tel événement peut générer une grande quantité de déchets alors, pour les réduire, on utilise beaucoup de matériaux recyclés et des matières végétales pour décorer le site. Des bacs de recyclage sont aussi distribués sur le site et on vous encourage à les utiliser. Faites aussi votre part et placez vos rebus dans les bacs prévus à cette fin!

Greg LeBlanc  
Le comité vert





### Service d'accueil des nouveaux arrivants de la MRC d'Avignon

Le Carrefour jeunesse-emploi Avignon-Bonaventure a récemment intégré, au sein de son organisation, le Service d'accueil des nouveaux arrivants de la MRC d'Avignon (SANA) à son point de service de Carleton-sur-Mer.

Ce service permet d'accueillir les nouveaux arrivants, de les appuyer dans leurs démarches d'établissement et d'intégration économique, culturelle et sociale, puis de les orienter vers les ressources régionales existantes, selon leurs besoins.

Il offre également du soutien aux employeurs du territoire qui embauchent des immigrants ou souhaitent le faire, afin de faciliter les démarches et l'intégration.

Enfin, le SANA propose des activités favorisant la socialisation et le réseautage des personnes venues d'ailleurs, en plus de valoriser leur apport au sein de la communauté.

**Information :** Service d'accueil des nouveaux arrivants de la MRC d'Avignon

Esteban Figueroa, intervenant (en intérim de Catherine Landry) : 418 364-6660 | cjeavbo.org

### Comptoir Aux Trouvailles

894 boulevard Perron, nouvelle adresse!

Le Comptoir Aux Trouvailles de Carleton-sur-Mer a ouvert ses portes dans un nouveau local plus spacieux que le précédent. La porte d'entrée est à l'arrière.

Heures d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 13 h à 16 h

Jeudi de 18 h à 21 h et le dernier samedi de chaque mois, de 9 h à 16 h.

Information 418 392-1568

### Filles d'Isabelle

10 octobre, 14 h : Réunion au manoir Lady Maria.

### Corporation du mont Saint-Joseph

Les vendredis à 19 h 30 : Bingo, à la salle Charles-Dugas. Gros lot de 700 \$ et 1650 \$ en prix.

### Club des 50 ans et plus de Carleton

À la salle Charles-Dugas

12 octobre, 9 h 30 : Début de viactive. Information : Susan Gasse au 364-7308 ou Denyse Boudreau au 364-3218

15 octobre, 12 h 30 : Tournoi de cribbage. Information : Évelyne au 364-7439

15 octobre, 20 h 30 : Soirée de danse

### Club des 50 ans et plus de Saint-Omer

29 octobre, 20 h : Soirée de danse costumée à l'OTJ, avec la musique de Serge Thibeault. Prix de présence. Information : Régent Leblanc 418 364-6200

### Chevaliers de Colomb

6 novembre, de 8 h à 12 h : Déjeuner au profit des œuvres des Chevaliers de Colomb à l'OTJ. Coût : 8 \$ par personne 18 \$ par famille. Information : Luc Caissy 418 364-5433

### La Fabrique de Carleton

#### Concert de Marc Hervieux

15 octobre à 20 h à l'église de Carleton-sur-Mer. Concert bénéfice pour la restauration de l'église.

40 \$ le billet acheté d'avance et 45 \$ à l'entrée. Points de vente :

- Dépanneur Irving, Saint-Omer
- Dépanneur Crevier, Nouvelle
- Dépanneur Jean-Eudes Boudreau, Carleton
- Presbytère de Carleton

Information : 418 364-3204 ou 418 364-3972

## OFFRE D'EMPLOI

### Poste de secrétaire administrative, administratif

Sous la supervision du président de la Fabrique, la ou le secrétaire administrati(f)ve assume des responsabilités liées au secrétariat et à l'ensemble des services de la Fabrique de la paroisse Saint-Joseph de Carleton.

#### Exigences

- Scolarité : DEP en secrétariat ou technique de bureautique ou attestation d'études collégiales en secrétariat
- Expérience : 2 années d'expérience dans des fonctions similaires
- Bonne connaissance de l'environnement informatique et maîtrise de l'utilisation des logiciels Office, Word, Excel, Outlook, Publisher, Photoshop, Power Point, Prezi
- La personne intéressée doit joindre à son curriculum vitae son relevé de notes et des références.

#### Conditions

- Le poste offert est permanent et à temps partiel : 24 h par semaine
- Le salaire est établi selon les barèmes de la Fabrique
- Le lieu de travail est au presbytère de Carleton
- Entrée en fonction : 15 novembre 2016

#### Tâches principales

- Accueillir les visiteurs et leur fournir l'information pertinente ou les diriger au bon endroit
- Traiter le courrier, rédiger les lettres et autres documents liés aux services offerts par la Fabrique
- Tenir à jour un système de classement des registres des baptêmes, des mariages, des funérailles/sépultures et des autres documents
- Préparer les états financiers mensuels et annuels
- Tenir à jour le calendrier des activités de formation et de célébration liturgique
- Préparer la documentation pour les assemblées du Conseil de Fabrique
- Tenir à jour le dossier des frais d'entretien des lots du cimetière
- Rédiger et imprimer le Bulletin paroissial et faire les suivis nécessaires

Faire parvenir son curriculum vitae par courrier électronique à : mathurinbourg@msn.com avant le 7 octobre 2016, 12 h, date limite de réception des candidatures.

Seuls les candidates ou candidats qui seront retenus pour une entrevue seront contactés.



Centre d'artistes Vaste et Vague



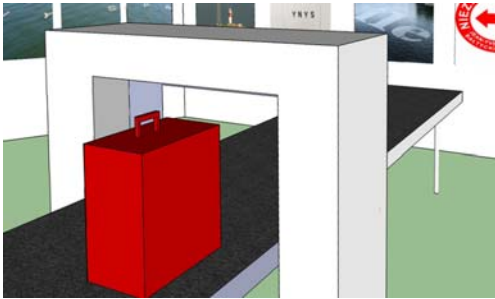
cinétoile www.cinetoile.info Tél. : 418 364 6822, p. 370

EXPOSITIONS

7 octobre au 12 novembre

Jean-Yves Vigneau, Gatineau L'embarquement pour les Îles

Installation | En collaboration avec le Festival La Virée | Vernissage le 7 octobre formule 5 à 7



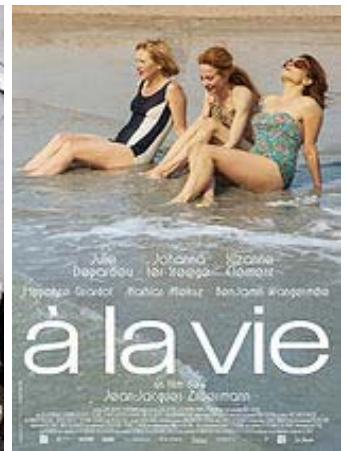
14 octobre, à 20 h : Au nom de ma fille de Vincent Garenq

France-Allemagne. 2016. 87 min. (G). Avec Daniel Auteuil, Sébastien Koch et Marie-Josée Croze.



14 octobre, à 20 h : Démolition de Jean-Marc Vallée

États-Unis. 2015. 100 min. (13+) Avec Jake Gyllenhaal, Naomi Watts et Chris Cooper.



29 octobre, à 20 h : À la vie de Jean-Jacques Zibermann

France. 2013. 104 min. (G) Avec Julie Depardieu, Johanna ter Steege et Suzanne Clément.

18 novembre au 23 décembre

Julien Boily, Chicoutimi Paradigme objet

Peinture Vernissage le 18 nov. formule 5 à 7



Heures d'ouverture : Lundi au vendredi de 9 h à 16 h vasteetvague.ca - Entrée libre

Salle Desjardins du Quai des arts Téléphone : 418 364-3123

SPECTACLES

Spectacles présentés au studio Hydro-Québec



Alma Innamorata 16 octobre à 14 h

Âme amoureuse avec l'ensemble Les Songes : Samantha Louis-Jean (soprano), Vincent Lauzier (flûte), Camille Paquette-Roy (violoncelle) et Mélissande McNabney (clavecin).



Avec pas d'casque 28 octobre à 20 h

Avec pas d'casque Fanny Bloom et Émile Bilodeau.

Billetterie du Quai des arts billets.maximum90.ca

418 364-6822 p. 351